

Paris, le 27 mars 2009

Le CSTB signataire de la Convention d'engagement volontaire pour l'affichage environnemental et sanitaire des produits de construction

Le 25 mars dernier, a été donné le coup d'envoi de la 7^e édition de la semaine du développement durable, consacrée cette année à la consommation durable. Ce lancement a été l'occasion de signer quatre conventions d'engagement volontaire dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, et Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, ont notamment signé la Convention d'engagement volontaire pour l'affichage environnemental et sanitaire des produits de construction associant, l'AFNOR, l'Association HQE, l'AIMCC, Qualitel et le CSTB.

Cette convention vient en accompagnement des engagements du Grenelle Environnement sur la mise en œuvre d'un étiquetage environnemental et sanitaire obligatoire pour les produits de construction et de décoration et sur l'interdiction des substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 et 2 (CMR1 et CMR2) au sens de la réglementation européenne. Elle exprime l'engagement des signataires dans la généralisation de la mise à disposition des informations environnementales et sanitaires des produits de construction auprès des professionnels de l'acte de construire ainsi que dans l'amélioration de la qualité des informations sanitaires.

L'engagement à 2012 porte sur quatre axes majeurs :

- La généralisation des fiches de données environnementales et sanitaires (FDES), afin de se diriger vers de l'éco-construction,
- L'intensification des informations et de l'utilisation de la base INIES regroupant ces fiches,
- La formation de la filière bâtiment sur l'utilisation de ces fiches,
- L'amélioration de l'intégration des données sanitaires.

Le CSTB a été le promoteur de cette convention. Outre ses actions de recherche et d'évaluation environnementale et sanitaire des produits de construction, il est particulièrement impliqué dans la base INIES, dont il est l'opérateur, mais également dans l'outil ELODIE qui, couplé à la base INIES, permet de quantifier les impacts environnementaux des produits de construction à l'échelle de l'ouvrage à construire.

Pour en savoir plus : [télécharger la convention](#)